



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com



Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 25 octobre 2022

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du mardi 1^{er} novembre au mercredi 30 novembre 2022

Monsieur le Préfet,

Après avoir consenti au dégel du point d'indice avec une revalorisation ridicule de 3,5 % de la valeur du point, et bien que l'inflation atteigne bientôt 10%, le gouvernement refuse d'envisager toute nouvelle augmentation prétextant que cela aurait pour conséquence d'alimenter la boucle inflationniste « prix-salaires » !

A ce contexte social très fortement dégradé, il faut ajouter le souhait du Président de la République d'engager une attaque en règle de nos régimes de retraite ! Au plus vite, forcément !

C'est de la provocation et un mépris total pour les travailleurs qui, pour nombres d'entre eux, s'usent quotidiennement à la tâche.

La baisse du niveau de vie des ménages, rongé par l'inflation, n'est pas une fatalité mais relève bien des choix politiques de nos gouvernants. Toutes les missions de services publics dans les mairies, les départements et les régions subissent le résultat des politiques menées, et assumées, depuis des dizaines d'années.

D'autres pays d'Europe essaient de faire mieux et prennent des mesures drastiques à l'encontre des entreprises qui génèrent des « Superprofits » afin de protéger leur population et rediriger les bénéfices engrangés sur le dos de la crise et de la guerre. Certains adoptent la semaine de 4 jours... Mais pas en France, notre gouvernement « sollicite » les patrons à l'augmentation des salaires, sans jamais contraindre, de peur sans doute d'effrayer les investissements et le ruissellement... La contrainte est pourtant comme toujours mise sur les chômeurs, les petits salaires, les jeunes et les étudiants sans aucune vergogne. Le monde du travail manque d'humanité, et il n'est plus anormal de maltraiter ceux qui le font tourner, et « tant pis si les pauvres sont poussés au suicide, il y en aura toujours d'autres. »

Prenons le cas si singulier des pompiers du SDIS 63, essentiels dans notre vie quotidienne, comme exemple d'injustice sociale :

- Ne bénéficiant pas de « la portabilité des droits », ils perdent leurs droits à la retraite sur des périodes d'arrêts de travail ou d'absence de longue durée,
- Ne bénéficiant pas de politique de « projet de fin de carrière » au sein de leur collectivité, les pompiers se retrouvent mis en situation de retraite alors qu'ils sont encore « jeunes », ou déclarés « non opérationnels » du fait de l'usure du métier. Sans projet de fin de carrière leur situation est précaire, c'est pourquoi il est URGENT que nos politiques se penchent sur leur cas si particulier !

Avec 180 manifestations de proximité le 18 octobre qui ont permis à 300 000 personnes de se rassembler, partout en France, il est temps que la colère et les revendications des travailleurs soient écoutées et entendues ! Le haut niveau de

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com



mobilisation dans les raffineries et dans les centrales nucléaires a contraint le gouvernement à recourir à des réquisitions absolument inacceptables portant atteinte au droit **constitutionnel** de grève. Nous luttons contre cela et le dénonçons haut et fort !

La seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics est bien l'augmentation conséquente du point d'indice immédiate de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années. C'est en ce sens, et forte de toutes ces actions que la fédération CGT des Services publics exige :

- 10 % de temps de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire et salariale ;
- 10 % de temps de formation ;
- l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique.

C'est pourquoi nous formulons trois demandes immédiates :

- une nouvelle mesure d'urgence sur la valeur du point d'indice, à caractère rétroactif, permettant au minimum de couvrir le niveau d'inflation prévu en fin d'année ;
- la mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation ;
- l'ouverture urgente de négociations portant sur le rattrapage des pertes et sur la revalorisation des grilles.

En conséquence la fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1^{er} novembre 2022, 2 novembre 2022, 3 novembre 2022, 4 novembre, 2022, 5 novembre 2022, 6 novembre 2022, 7 novembre 2022, 8 novembre 2022, 9 novembre 2022, 10 novembre, 2022, 11 novembre 2022, 12 novembre 2022, 13 novembre 2022, 14 novembre 2022, 15 novembre 2022, 16 novembre 2022, 17 novembre 2022, 18 novembre 2022, 19 novembre 2022, 20 novembre 2022, 21 novembre 2022, 22 novembre 2022, 23 novembre 2022, 24 novembre 2022, 25 novembre 2022, 26 novembre 2022, 27 novembre 2022, 28 novembre 2022, 29 novembre 2022, 30 novembre 2022, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et pour les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, Monsieur le Préfet, veuillez recevoir nos sincères salutations.

**Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général**

Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63